



Municipalité de Burtigny

Au Conseil général

Préavis n° 37/2021-2026

**DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 202'514.56 POUR LA RÉFECTION DES
DESSERTES FORESTIÈRES DU BOIS DU SAUGEY (1^{ER} TRONÇON) ET DES
CÔTES DE LONGIROD**

Municipal responsable : Mme Valérie Jeanrenaud

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PRÉAMBULE

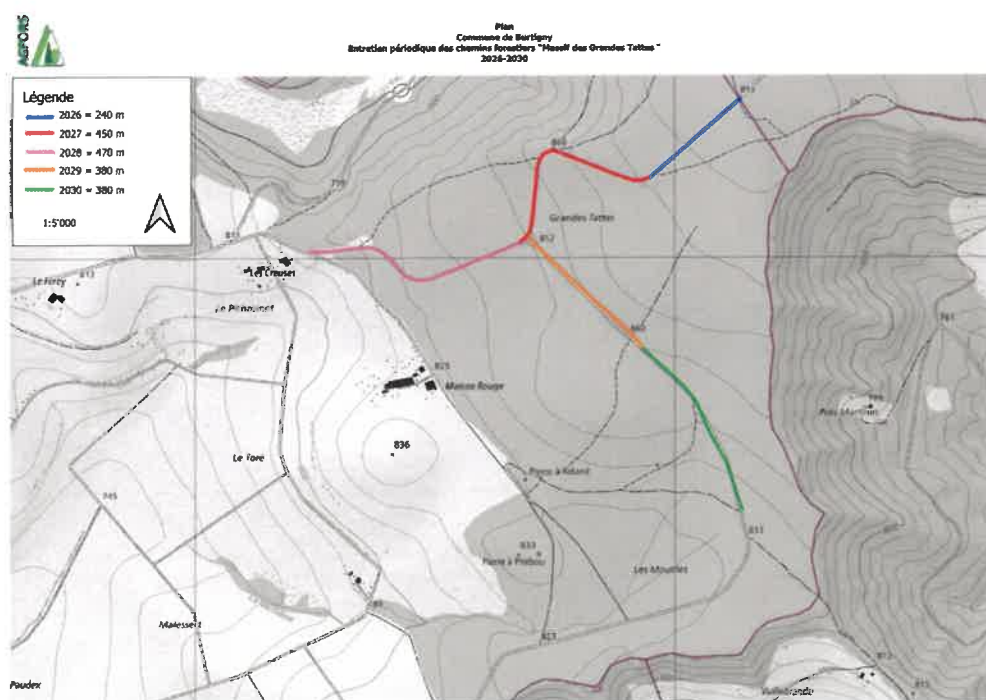
Le présent préavis, soumis à l'approbation du Conseil général de Burtigny concerne la réfection d'un premier tronçon de la desserte forestière du Bois du Saugey et l'entier de la desserte des Côtes de Longirod. Ces deux dessertes sont actuellement en très mauvais état et des travaux d'entretien doivent être entrepris.

INTRODUCTION

Les dessertes forestières – routes, pistes et places de dépôt – constituent des infrastructures essentielles à la gestion durable des forêts. Elles permettent l'exploitation rationnelle du bois, l'accès pour les travaux sylvicoles et les interventions liées à la protection contre les dangers naturels (glissements de terrains, tempêtes, etc.). Elles jouent également un rôle économique majeur pour optimiser l'exploitation des bois tout en offrant un support aux activités de loisirs et sportives. Les communes, soutenues par des subventions publiques, ont la responsabilité d'en assurer l'entretien régulier.

Conçu comme un réseau multifonctionnel, ce maillage constitue un investissement durable, soutenu par des subventions publiques, garantissant une gestion efficace et cohérente de l'espace forestier.

Pour la période 2026–2031, et selon les moyens financiers disponibles, une planification annuelle, par tronçon, sera mise en place, par la nouvelle municipalité. Il s'agira d'une réfection progressive de l'ensemble la desserte Grandes Tattes/ Bois du Saugey. Le coût total des travaux, par année et hors subventions, a été évalué à CHF 200'000.-.



Les traits de couleurs correspondent à la réfection des 5 tronçons (2026-2031)

1^{ER} TRONÇON DE LA DESSERTE DU BOIS DU SAUGEY

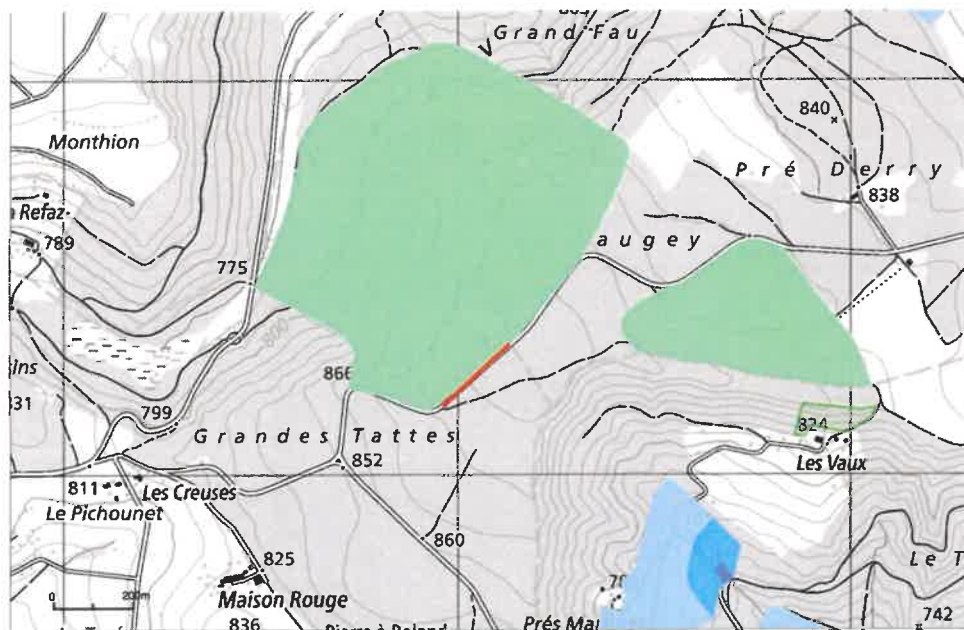
1. Situation générale

La desserte du Saugey/Grandes Tattes s'étend sur 2,745 km. Avec le temps, le revêtement s'est dégradé par endroits sur l'ensemble du tracé. Avant que le coffre de la route ne soit atteint, il convient de reconstituer la structure et de réhabiliter les systèmes de déviation et d'évacuation des eaux.

2. Réfection du 1^{er} tronçon

État de situation

Cette desserte, interdite à la circulation motorisée, montre d'importantes marques d'usure au niveau du revêtement, bordures, déviation et évacuation des eaux. Le transport des bois se fait dans les deux sens, dont un en direction de Burtigny depuis les forêts du Saugey appartenant à Essertines-sur-Rolle.



Source : Guichet cartographique cantonal. Le trait rouge correspond au 1^{er} tronçon.



État actuel de la chaussée

Description du tracé

- Longueur : 240 m
- Largeur : 3 m env.
- Nombre d'ha desservis : 20
- Revêtement : Enrobé bitumineux
- HAP* < 154mg/kg d'enrobé. Recyclage ou stockage en décharge de type B.

Les analyses du bitume ont été réalisées par ERTEC SA à Yverdon, entreprise spécialisée dans les expertises routières, les contrôles de matériaux et les analyses techniques.

*Les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) sont des composés aromatiques naturellement présents dans le bitume, issus de son origine pétrolière. Leur concentration est strictement contrôlée en raison de leurs propriétés possiblement toxiques et de leur impact sur l'environnement et la santé humaine. Des seuils stricts s'appliquent : inférieurs à 50 mg/kg pour une gestion sans contrainte, jusqu'à 250 mg/kg (recyclage ou stockage en décharge de type B) ou plus de 1000 mg/kg (déchets spéciaux, goudron à évacuer en décharge de type E).

Mesures

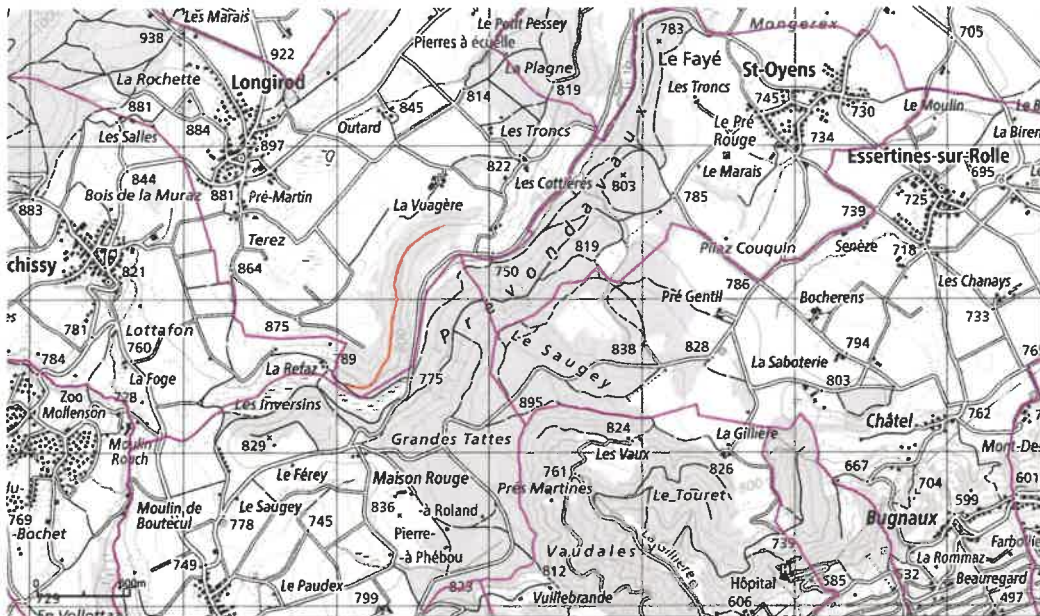
- Installation du chantier
- Fraisage, décapage de l'ancien enrobé bitumineux et évacuation des matériaux HAP
- Restructuration de la couche de fondation sur certaines parties
- Apport de tout-venant
- Compactage et pose de la nouvelle couche d'enrobé bitumineux
- Nettoyage des fossés d'évacuation des eaux et curage des tuyaux en béton (longueurs inconnues)
- Remise en état des banquettes, largeur 60 cm
- Finitions diverses

DESSERTE DES CÔTES DE LONGIROD

1. Situation générale

Cette desserte utilisée quasi exclusivement pour l'exploitation du bois (coupes, débardage) a subi les effets des intempéries depuis de nombreuses années.

Sa surface présente de nombreux creux, nids-de-poule, affaissements et érosions diverses. Sa réfection, avec remise en état des banquettes et mise en place d'un revêtement de gravier fin, devient nécessaire, voire urgente.



Source : Guichet cartographique cantonal. Le trait rouge correspond au tracé de la desserte.



Côtes de Longirod, état de la desserte



Côtes de Longirod, état de la desserte

2. Réfection du tracé

Description

- Longueur : 1400 m
- Largeur : 3,20 m
- Nombre d'ha desservis : 30
- Nombre de m² : 5300 (place d'entreposage comprise)
- Revêtement : gravier fin (15 cm d'épaisseur)

Mesures

- Installation de chantier et passage d'épareuse
- Enlèvement des matériaux terreux, remise en forme du gabarit initial de la desserte.
- Achat, transport et stockage du nouveau tout-venant
- Fraisage, broyage des matériaux, compactage du chemin
- Pose de traverses
- Finitions

RÉALISATION DE TRAVAUX

Selon la réglementation des marchés publics, la procédure de gré à gré a été choisie puisque le prix global des travaux se situe en-dessous de 150'000 par chantier.

Les travaux au Bois du Saugey seront effectués par l'entreprise Debonneville SA, Gimel et ceux des Côtes de Longirod par l'entreprise CBF Broyage Sàrl, Montricher. Ces entretiens débuteront à la fin de l'été 2026.

BUDGET

1. Budget détaillé par desserte

1. Bois du Saugey	Montants TTC
Installation de chantier	5'750.00
Fraisage enrobé et évacuation	19'400.00
Travaux préparatoires	27'999.00
Revêtement bitumineux	26'776.00
Travaux de finition et remise en état	10'140.00
TVA 8.1% de 90'065.-	7'295.30
Sous-Total	97'360.26
Subventions cantonales 70%	-68'152.18
TOTAL (30% à charge de la commune)	29'208.08
2. Côtes de Longirod	Montants TTC
Installation de chantier	1'500.00
Éparage	5'000.00
Enlèvement matériaux, gabarit	4'240.00
Entretien fossés	2'800.00
Tout-venant (achat et transport, stockage)	39'825.00

Fraisage, broyage, compactage chemin	23'850.00
Traverses, pose	13'500.00
Travaux de finition	1'560.00
Divers et imprévus	5'000.00
TVA 8.1% de 97'275.-	7'879.30
Sous -Total	105'154.30
Subventions cantonales 70%	-73'608
TOTAL (30% à charge de la commune)	31'546.30

2. Budget global

Desserte	Sous-Total	Subventions 70%	Total Commune 30%
Bois du Saughey	97'360.26	-68'152.18	29'208.08
Côtes Longirod	105'154.30	-73'608.30	31'546.30
Total général (TTC)	202'514.56	-141'760.19	60'754.38

FINANCEMENT

Selon les nouvelles normes comptables MCH2, tout projet excédant 50'000.-, doit faire l'objet d'un préavis.

Le coût total de la réfection des deux dessertes, TVA comprise, s'élève à CHF **202'514.56** hors subventions. Le coût net pour la commune est de CHF **60'754.38**. La commune financera l'ensemble du projet par sa trésorerie courante, sans devoir recourir à l'emprunt.

Les coûts de travaux seront comptabilisés intégralement dans le compte de résultat 2026 dans la fonction 8200 Sylviculture.

A noter que ces travaux n'ont pas été inclus au budget 2026, puisque le montant global excède CHF 50'000.-. Leur financement est donc à considérer comme un crédit complémentaire.

CONCLUSION

Dans le contexte de la gestion forestière actuelle et future, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur un maillage de dessertes adéquates et durables.

La réfection de ces deux dessertes s'inscrit dans une vision plus large de rénovation du réseau communal, prévue sur 5 ans (2026-2031).

Cette planification quinquennale vise à assurer une remise à niveau progressive et coordonnée des infrastructures afin de garantir leur fonctionnalité à long terme et de répartir les investissements de manière maîtrisée.

Le Conseil général :

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Burtigny

vu le préavis municipal n° 37_2021-2026 – « Demande de crédit de CHF 202'514.56 pour la réfection des dessertes forestières du Bois du Saugey (1^{er} tronçon) et des Côtes de Longirod »

»,

ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

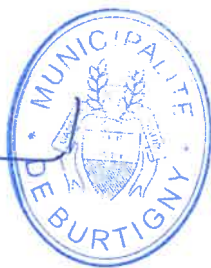
- d'accepter le préavis municipal n° 37_2021-2026 – « Demande de crédit de CHF 202'514.56 pour la réfection des dessertes forestières du Bois du Saugey (1^{er} tronçon) et des Côtes de Longirod » tel que présenté.

**Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 03.03.2026 pour être soumis au
Conseil général de Burtigny**

Au nom de la Municipalité

La Syndique


Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire


Irène Richard